Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DDCT 98 Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'association Planet Roller.

M. Frédéric HOCQUARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation d'attribuer une subvention à l'association Planet Roller ;

Sur le rapport présenté par M. Frédéric HOCQUARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2 000 euros est attribuée à l'association Planet Roller (SIMPA 19434 – 2019-07661) au titre de l'année 2019.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement 2019 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO